M.B. 23.6.2021 A.R. 4.6.2021 En vigueur 1.8.2021

Modifier

<u>Insérer</u>

Enlever

Article 24bis - BIOLOGIE CLINIQUE

§ 1er. Tests de biologie moléculaire sur du matériel génétique de microorganismes:

557034 557045 Dépistage de la bactérie Bordetella pertussis par frottis nasopharyngé postérieur, rinçage nasopharyngé, aspiration nasopharyngée, lavage broncho-alvéolaire ou aspiration bronchique, à l'exclusion de frottis nasaux ou de gorge ou de tout autre échantillon

2000

Cette prestation peut uniquement être effectuée dans les circonstances suivantes:

- 1. chez un enfant âgé de moins de 16 ans présentant des symptômes compatibles avec la coqueluche pendant plus de 6 jours et moins de 22 jours, à condition qu'il n'ait pas été vacciné au cours des 3 dernières années;
- 2. chez un enfant âgé de moins de 1 an qui n'a pas été vacciné ou qui n'a été vacciné que partiellement (moins de 3 doses) présentant des symptômes catarrhaux suivis de nausées, bradycardie ou d'apnée(s).

A condition qu'ils n'aient pas subi une thérapie de 5 jours ou plus par macrolides ou triméthoprimes/sulfaméthoxazoles.

Uniquement sur prescription du pédiatre.

Une seule fois par phase d'investigation diagnostique."

556695 556706 Dépistage du CMV

<u>B</u> <u>14</u>00

La prestation 556695-556706 peut uniquement être portée en compte dans les circonstances suivantes :

- 1° il s'agit de nouveau-nés présentant des symptômes compatibles avec une infection congénitale à CMV;
- 2° il s'agit de nouveau-nés pour lesquels il existe une indication sérologique d'une primo-infection maternelle ;
- 3° il s'agit de nouveau-nés pour lesquels des anomalies compatibles avec une infection congénitale à CMV ont été détectées à l'échographie ou par IRM pendant la grossesse;
- 4° il s'agit d'enfants de moins de six ans atteints de perte auditive neurosensorielle confirmée (SNHL).

L'examen doit être réalisé sur les urines ou la salive, dans les 21 jours qui suivent la naissance. A partir du 22ème jour de vie, l'examen peut encore être réalisé à partir d'un prélèvement de sang séché sur papier buvard (« Dried Blood Spot » - DBS).

<u>La prestation 556695-556706 ne peut être facturée qu'une seule fois au cours de la vie.</u>

<u>Les prestations 556695-556706, 550631-550642 et 550970-550981 ne peuvent pas être cumulées. "</u>

• • •